LE LONGICHAMPAIN

Votre magazine d'informations ● Longchamps 27150

Année 2023

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis plusieurs mois nous communiquons sur le projet de rénovation et de réhabilitation de notre mairie. La qualité du programme nous a permis de bénéficier d'un haut niveau de subventionnement : l'État, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Département.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires quant au suivi du chantier.

Je profite de cette nouvelle édition pour vous présenter la réfection de voirie de la route de Mainneville. L'équipe municipale et les prestataires ont élaboré un calendrier dont le but est de limiter autant que faire se peut les nuisances.

Ensuite, nous concentrerons, début 2024, un certain nombre d'interventions délicates. Notre projet de lotissement, appelé « L'orée des champs » démarrera. Je ne doute pas de notre satisfaction commune une fois ces travaux réalisés mais bien évidemment le préalable ne sera pas sans un certain nombre de difficultés même si nous avons veillé à limiter les impacts négatifs. Tout a été conçu pour être à votre écoute et permettre de régler les aléas susceptibles de se présenter.

Comme chaque année, je tiens sincèrement à remercier les bénévoles pour l'efficacité et le cœur mis à l'ouvrage dans le bon déroulement des activités qu'ils proposent tout au long de l'année. Nous vous invitons à venir partager ensemble, dans la joie, ces différentes animations fédératrices, créatrices de liens et d'échanges au sein de notre commune dynamique.

N'oubliez pas la Fête de la Moisson le 3 septembre prochain. Nous vous y attendons vivement.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Nicolas LAINÉ
Maire, Président du SIVOS
Vice-Président du Vexin Normand

ENFANCE - JEUNESSE

RENTRÉE 2023 / 2024

Les inscriptions aux activités extra et périscolaires 2023/2024, en même temps que les inscriptions aux écoles ont débuté.

Pour les enfants entrant en Petite Section, les dossiers ont été remis lors des rendez-vous d'inscription.

À QUOI SERT CE DOSSIER PRÉCISÉMENT ?

Il permet aux parents de réaliser les inscriptions et certaines réservations annuelles pour les activités périscolaires : accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir (maternelle/primaire). Il permet également de mettre à jour les informations indispensables concernant les parents mais également les informations de santé de l'enfant qui ont pu évoluer depuis la rentrée précédente.

ET BIEN PLUS ENCORE...

Les parents peuvent ajouter/modifier la liste des personnes (ami, grands-parents, tante...) autorisés à récupérer les enfants en cas de besoin. Il permet aussi de recenser les enfants ayant besoin d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) donnant lieu par la suite à une prise de contact avec les parents et à un rendez-vous afin d'établir un protocole adapté à la situation de l'enfant.

À QUI SERA-T-IL TRANSMIS ?

Notre directrice du périscolaire en la personne de Madame DONARD Lise est présente en mairie de Longchamps et se rend dans chaque école. Madame BENCHEIKH Joëlle, notre secrétaire réceptionne les dossiers et en prend connaissance avec Madame DONARD. Les dossiers sont accessibles à toute l'équipe d'animation et en cas de difficultés l'équipe pourra se référer à ce dossier et contacter les parents rapidement. Tous sont tenus au secret professionnel.

OÙ ET QUAND LE FAIRE PARVENIR ?

La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 août . Le dossier devra être rempli entièrement, avec soin et retourné dans la boîte aux lettres de la mairie de Longchamps. Dernier point important, toutes les factures antérieures auront dû être honorées afin de valider par les élus la réinscription souhaitée.

■ BILAN À MI-MANDAT

En mars 2020, une nouvelle équipe municipale a été élue au service de la commune. À mi-mandat, celle-ci vous présente le bilan de ses actions.

AXE 1 : AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

Le projet de notre équipe : être à l'écoute et au service de chacun de nos concitoyens

ÉCOLE

Pérennisation de l'École et affirmation des services périscolaires et extrascolaires au sein de la commune

- Aucune dérogation pour aller dans une école autre que le SIVOS n'est acceptée
- Mise en œuvre d'appels à projets au sein de nos écoles pour renforcer les animations
- Financement d'activités scolaires et périscolaires/extrascolaires par le biais des Ministères

Renforcement des liens avec les acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, Éducation Nationale, Municipalités et les SIVOS en général au niveau communautaire…)

- Des rencontres régulières ont lieu avec les enseignants de notre école. Une collaboration étroite a été mise en place avec les services de l'Éducation Nationale
- Continuer de maintenir un SIVOS avec des relations étroites avec les autres SIVOS du territoire et la CCVN pour les activités extrascolaires (ACM mercredis et vacances)

Amélioration des cadres de vie scolaire, péri et extrascolaires

- Entretien régulier des bâtiments
- Mise en sécurité anti-intrusion de l'espace scolaire
- Acquisition de mobiliers urbains
- Mise en valeur paysager de l'espace avec le potager, l'aire de jeux dénommé « Jardin d'activités »

MAIRIE

Maintien des services actuels aux citoyens

- Un service public avec des horaires qui répondent à l'attente des citoyens
- Renouvellement du matériel informatique
- Aménagements des postes de travail des salariés
- Réfection en cours des locaux

Des élus disponibles pour chacun

Des astreintes d'élus mises en place au service des habitant.e.s

TIERS LIEU CULTUREL : BIBLIOTHÈQUE & MÉDIATHÈQUE

Maintien de l'accès gratuit aux livres, d'un service municipal en net devenir et l'accès gratuit à Internet

- Le fonctionnement municipal est maintenu par la signature d'une convention avec la Com' Com' du Vexin Normand ("Nos Ruches", réseau des bibliothèques du territoire)
- Partenariat important avec l'école et les services péri et extra scolaires
- Accès internet à disposition gratuitement

Nos Ruches
Bibliothèques & ludothèques du Vexin Normand

BILAN SUITE

- Achats annuels d'ouvrages/ de jeux pour abonder le fonds municipal
- Ouverture d'espaces de ludothèque

Poursuivre les investissements dans les locaux pour améliorer l'accueil des lecteurs

- Mise en place de panneaux signalétiques après les travaux
- Acquisition de nouveaux matériels informatiques et de mobiliers

NOUVEAUX SERVICES

Mise en place d'une aide administrative pour lutter contre la fracture numérique dans les démarches du quotidien

- La secrétaire de mairie et la coordinatrice du Centre SocioCulturel/Espace de Vie Sociale de Longchamps sont à la disposition des administrés pour répondre à la demande
- Les Maisons France Services (à Étrépagny et à Gisors pour notre canton)

Création de lieux d'échanges et de convivialité

- Mise en place d'un espace café et accueil au secrétariat de mairie amélioré

Étudier la mise en place de services de proximité répondant aux besoins des habitants

- Mise en œuvre du service relais pickup

PLAN DE SAUVEGARDE

Actualisation permanente du Plan de Sauvegarde, utilisation des SMS pour les alertes

- Actualisation du Plan de sauvegarde au quotidien
- Information sur Facebook et le journal communal

Sensibilisation de la population aux différents risques

- Informations dans le journal communal
- Réunions publiques d'informations
- Exercices Incendies/intrusions à l'école

COMMUNICATION

Maintenir une information accessible à tous par les outils existants (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal, panneaux, livret de service...)

- Informations régulières à travers les outils de communication mis en place

Maintenir les réunions publiques sur les grands projets

- Mise en place difficile de réunions après la crise sanitaire
- Réunion sur la transition énergétique effectuée avec Morgny

AXE 2 : FACILITER LE "VIVRE ENSEMBLE"

Favoriser et continuer les échanges et les rencontres entre habitants, pour éviter l'isolement et rendre notre commune plus attractive.

Continuer de soutenir la vie associative :

- Mise à disposition gratuite d'un photocopieur, du matériel et des outils de communications communales et de la salle des Fêtes municipale

BILAN SUITE

- Aides financières par le biais de subventions
- Favoriser la formation des dirigeants

Favoriser la création de nouvelles activités :

- Accompagnement pour le maintien du tissu actuel et favoriser les activités nouvelles des associations

Maintenir et développer les actions solidaires et citoyennes :

- Participation aux différentes animations communales et communautaires (Fête de la Moisson – Fête des voisins musicale – Concerts – Expositions – Mai à Vélo)…
- Participation aux opérations nationales : (Partir en Livre - Octobre Rose - Nettoyons la Nature - Semaines bleues…)

Garder et promouvoir les repas d'échanges : (repas partage, repas de Noël, …)

- Favoriser les repas quel qu'ils soient par le prêt de matériels
- Amplifier les activités intergénérationnelles (semaine bleue)
- Continuer le repas de Noël et colis de noël

AXE 3 : AMÉNAGER LE CADRE DE VIE

Aménager, restaurer et entretenir notre cadre de vie, pour préserver un environnement agréable dans une commune où il fait bon vivre.

Plan pluriannuel de travaux pour l'entretien des voiries, trottoirs et éclairage public

- Investissements annuels d'amélioration de la voirie
- Entretien et curage des fossés
- Allumage de l'éclairage public programmé
- Inventaire avec le SIEGE des points lumineux communaux
- Extension des éclairages publics et remplacement en led
- Renouvellement de panneaux signalétiques et sécuritaires
- Déploiement de la Fibre à 100%

Poursuivre des aménagements pour assurer la sécurité de tous les usagers

- Réfection de la route de Mainneville
- Étude du tracé du futur vélo route Gisors- Poses passant par Longchamps
- Installations de panneaux STOP, de zones 20 et 30

BILAN SUITE

Acquisition et renouvellement du mobilier urbain

- Achats de mobiliers urbains et de jeux pour enfants : au Bifauvel, à la place de l'Église
- Création du jardin d'activités : aire de jeux et de fitness avec son coin pique nique et repos, et table de ping-pong

Mise en valeur de notre patrimoine local

- Aménagement d'espaces de repos sur la commune
- Entretien des bâtiments communaux
- Inventaire et mise en place d'un règlement du cimetière
- Étude de faisabilité du Label « Accueil Vélo » à Longchamps
- Installation de plusieurs pupitres relatant l'Histoire de notre commune

Étudier la création des projets immobiliers en conformité avec le PLU

- Diverses rencontres avec des promoteurs pour la mise en place du lotissement : « L'Orée des champs »

Faciliter la transition énergétique sur notre territoire

- Isolation de la Mairie (en cours)
- Installation de LED
- Installation des semaines de Pédibus/Vélobus
- Remplacement des ouvrants de la mairie
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes communale

AXE 4 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

Conforter notre implication dans le schéma intercommunal

Participation aux projets communautaires au service des habitants, en étant représentés au sein de l'ensemble des compétences de la CCVN :

- Développement économique-Tourisme
- Environnement - Voirie
- Numériques et Marketing Territorial
- Politique Éducation Enfance Jeunesse
- Santé
- Travail important sur la mise en place d'un PCAET
- Les élus participent aux différentes commissions de la CCVN et des syndicats intercommunaux

AXE 5 : LES FINANCES PUBLIQUES

La maîtrise en permanence et avec une rigueur absolue, de la gestion des finances municipales et de la fiscalité communale.

- Continuer une politique budgétaire adaptée aux besoins de la population, en phase avec les ressources de la commune en maîtrisant la fiscalité
- Relative augmentation d'impôts communaux
- Mise en place d'outils de gestion afin de continuer à dégager des économies sur le budget de fonctionnement

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS...les dernières réalisations

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Des panneaux solaires ont été installés sur le toit de la salle des fêtes. Dans le cadre de la transition énergétique, la commune de Longchamps avait décidé de mettre le toit de la salle des fêtes à la disposition du Syndicat d'électricité et de gaz de l'Eure (SIEGE 27) qui y a installé un parc de production d'électricité photovoltaïque. Ce dispositif a été financé et géré par le SIEGE 27, dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat. Cette opération vise à favoriser la transition énergétique du territoire et la mise en place d'actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Le toit de la salle des fêtes est donc équipé d'une installation photovoltaïque de 84 panneaux, dont la production d'énergie sera d'environ 31 080 kwh/an.

DES ACTIONS À NOTRE PORTÉE

«Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut rien faire !» commente le maire, Nicolas LAINÉ, exprimant ainsi la décision du conseil municipal de Longchamps qui a autorisé à l'unanimité cette installation sur le toit de la salle des fêtes. «Notre budget trop contraint ne permet pas ce genre d'investissement, mais le signal donné montre que tout un chacun est concerné et peut réagir par des actions à sa portée. Dans le droit fil de cette démarche, poursuit-il, le Conseil a également décidé de remplacer la chaudière fioul, à bout de souffle et très gourmande, par une chaudière à pellets. Cette dernière opération, outre son impact écologique, nous permettra de réaliser d'importantes économies sur nos dépenses de fonctionnement. Notre commune, à la mesure de ses moyens, s'inscrit ainsi dans un cursus vertueux qui vise à améliorer les conditions de vie pour nous-mêmes et nos descendants.»

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS...les dernières réalisations

LA ROUTE DE MAINNEVILLE : RÉFECTION EN VUE...

Depuis quelques semaines, la route de Mainneville est en train d'être remise en état. Le montant des travaux est d'un peu plus de 288 593 euros, la municipalité contribuera à hauteur de 17,98%.
Ces travaux s'effectuent en lien avec la Com' Com' du Vexin Normand, compétente en la matière. Ces travaux viennent clore un dossier ouvert quelques années auparavant. Les finalités de ce projet sont d'une part, gérer l'effacement des lignes, tout en garantissant l'arrivée de la fibre et d'autre part, réaliser une réfection de voirie permettant de réduire la vitesse et de gérer les eaux de ruissellement.
Les travaux sont assurés par l'entreprise COLAS accompagné du cabinet VERDI.
La réfection de cette rue va entraîner des perturbations de circulation. L'entreprise adjudicataire des travaux a mis en place des déviations permettant l'avancée du chantier tout en respectant les recommandations de la municipalité.
« Suite aux intempéries connues en 2021, la route de Mainneville avait énormément souffert. Il devenait urgent que l'on y remédie », ajoute le maire.

L'état de nos rues et leur coût de remis en état

« Grâce à un relevé des dégradations de surfaces de chaussées sur l'ensemble de notre voirie, effectuée par la Com' Com' du Vexin Normand, nous connaissons l'état de l'ensemble de notre patrimoine routier », commente le Maire.
53 % de nos routes sont jugées en « mauvais état » ou « très mauvais état ». Le montant estimatif des travaux s'élève à 412 196€ hors frais de maitrise d'œuvre, et hors révisions des prix de marchés.
Avec l'appui de cet audit, dans les années à venir en lien avec le Plan Pluriannuel d'Investissement Communautaire, Longchamps proposera également son propre plan de réfection de voirie. Au total, la longueur de nos voiries représente 21 kilomètres.

ADN - La Poste

La Loi 3DS prévoit et demande aux collectivités d'être en mesure de donner à toutes les habitations et toutes les voies une identification. Cette loi souligne le fait que les communes sont responsables du bon adressage de leur commune. Dans ce cadre, une adresse de qualité est nécessaire pour favoriser la sécurité des citoyens, renforcer l'attractivité du territoire en permettant une coordination avec la fibre et donc la suppression des zones blanches, favoriser l'installation d'entreprise et de familles sur la commune tout en améliorant l'accessibilité à différents services de livraisons, ou de services publics...
À Longchamps, après avoir pris en compte le diagnostic effectué par La poste, et pris en compte leurs préconisations, les élus ont décidé d'opter pour le système métrique. Des informations vous seront distribuées prochainement lors du dernier semestre 2023.

LE FUTUR LOTISSEMENT : L'Orée du Bois

À Longchamps, un lotissement d'une quinzaine de maisons verra le jour
En projet depuis plusieurs années, ce lotissement permettra l'accueil de nouveaux habitants sur des parcelles allant de 800 à 1 150m2. Il sera situé derrière les anciens bâtiments de la ferme longeant la rue de la mairie. Depuis plus de deux ans, la mairie envisageait la construction d'un lotissement d'une vingtaine de maisons.Un promoteur ayant acheté les parcelles, le travail a pu reprendre et aboutir à un aménagement de qualité. Les plans sont consultables en mairie.

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

POURQUOI DEVENIR "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE ?

La biodiversité nous rend de multiples services. Elle nous fournit des ressources naturelles, assure la pollinisation des végétaux cultivés, contribue à lutter contre les événements climatiques (inondations, canicules...), offre des paysages de qualité, etc.

Faire de sa collectivité un Territoire Engagé pour la Nature (TEN), c'est proposer pour son territoire et ses habitants un développement culturel, éducatif, économique, social... qui prend en compte les enjeux de biodiversité. C'est assurer santé, bien-être et sécurité aux citoyens d'aujourd'hui et à ceux de demain. C'est également devenir un ambassadeur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à la mobilisation collective nécessaire pour relever ce défi. Longchamps s'est engagé dans ce dispositif et bénéficie d'un accompagnement de l'ANBDD pour le suivi de l'ensemble de nos projets. Nous sommes également mis en relation avec des partenaires appropriés, et le réseau nous propose d'identifier les différentes sources de financements mobilisables.

Cette reconnaissance nous a été de nouveau octroyée pour les 3 prochaines années. Merci à l'ensemble de nos partenaires et surtout Monsieur SALAGNAC pour son accompagnement régulier.

AIDEZ-NOUS À FINANCER DES RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ

Notre ancienne carrière communale sera demain une réserve de biodiversité, par l'intermédiaire d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Ces ORE permettent de protéger des espaces naturels pour une durée de 99 ans. Même en cas de vente ou de succession, la protection demeure.

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

La chasse au gaspi est ouverte. À Longchamps, la sobriété a été remise au goût du jour.

LE CIEL ÉTOILÉ : UN ESPACE EN VOIE DE DISPARITION

L'excès de lumière artificielle détruit nos écosystèmes, notre ciel, et impacte considérablement notre santé, tout en gaspillant de l'énergie. Depuis 2014, nous avons réglé de nouveaux horaires d'éclairage public, investit dans des horloges astronomiques, et remplacé en LED les nouveaux points lumineux. Le nombre de points lumineux à changer est encore important. Nous travaillons en étroite collaboration avec le SIEGE 27 pour cela.

LA SANTÉ DANS NOTRE COMMUNE

FOCUS SUR LA CHARTE VILLE ACTIVE – PNNS.

Suite au « Déca Sport Santé », organisé par Alliance Loisir en lien avec 7 communes limitrophes, une réflexion portée à plusieurs maires s'est faite. En effet, le moment de rencontre ludique et sportive a permis à 120 personnes de se rencontrer et à 40 bénévoles de se réunir autour des valeurs du sport mais surtout et également de santé et de bonne humeur.

À la fin de la manifestation, les élus ont souhaité ne pas en rester là. Une seconde édition aura lieu.

Entre temps, les élus vont se rencontrer pour travailler autour de cette charte ville active-PPNS.

Ces communes dont nous faisons partie vont s'engager en faveur de l'amélioration de la santé et du bien-être et de leurs habitants.

Longchamps va adhérer à la charte «Villes actives du Programme National Nutrition Santé (PNNS) ».

De nombreuses actions de prévention seront menées dans les accueils périscolaires, pause méridienne, accueil de loisir du mercredi, les écoles, les associations, mais aussi lors de temps d'événements ouverts au grand public, ou même en aménagement de l'environnement de vie des citoyens. En renouvelant aujourd'hui l'adhésion à la charte « Villes actives du PNNS », Longchamps s'engage à :

- Nommer un référent « actions municipales du PNNS »,
- Mettre en œuvre au moins 1 ou 2 actions annuelles relatives à 3 domaines d'intervention différents,
- Garantir la cohérence des messages transmis avec les 12 nouveaux repères nutritionnels récemment édictés,
- Rendre compte annuellement à l'Agence Régionale de Santé de l'évaluation de ces actions.

Ainsi, la commune pourra bénéficier : d'un accompagnement national vérifiant et garantissant la qualité des stratégies de prévention locales, d'un accès aux demandes de subventions régionales proposées pour ces actions, et d'une interface sur le site Internet national du PNNS valorisant les activités réalisées sur le territoire.

LA SANTÉ DANS NOTRE COMMUNE

La nouvelle salle de sport associative de remise en forme a accueilli ses premiers adhérents.

En octobre dernier, Alliance Loisir gérait une salle de remise en forme en partenariat avec les communes de Longchamps et des Thilliers-en-vexin.

Plusieurs équipements provenant de la Communauté de communes du Vexin Normand ont été installés en août dernier, à l'initiative de la commune. Cette salle est située dans les locaux de l'ancienne école des Thilliers-en-Vexin.

Un projet de santé a été écrit. Les personnes peuvent se (re)mettre aux activités physiques et pratiquer une activité physique sur prescription médicale.

La salle est ouverte et les activités sont proposées. C'est maintenant plus de 25 personnes qui ont poussé la porte de la salle. Pour compléter les équipements : des vélos elliptiques, un rameur, un tapis de course et plusieurs vélos, l'association a acheté du petit matériel complémentaire, des poids et haltères, des élastiques, des tapis....

La commune des Thilliers-enVexin va poursuivre l'aménagement de la salle. Paul GAILLARD - Maire des Thilliers-en-Vexin précise qu'en plus de travaux d'électricité, il va y avoir l'aménagement d'un sol adapté pour absorber les éventuels chocs. Les éducateurs sportifs APA vont suivre la bonne utilisation et les maintenances nécessaires toutes les semaines.

La cotisation annuelle, de septembre à juin, s'élève à 36 € et selon la formule qui était proposée 15 € ou 20€ mensuels étaient demandés aux usagers. Les inscriptions étaient toujours possibles en cours d'année.

Des cours de yoga ont été proposés et ont remporté un vif succès. Deux ateliers hebdomadaires vont être proposés dès la rentrée de septembre.

Ouverture les jeudis aux horaires suivants :

- De 10h00 à 11h00 ou de 11h00 à 12h00
- De 18h00 à 19h00, sous la forme de « séance de coaching »,
- De 19h00 à 20h00, en « cours collectifs ».

Pour tout renseignement ou toute inscription à la salle de remise en forme, veuillez-vous rapprocher de Monsieur LAINÉ Nicolas :

nicolas.laine27@gmail.com ou au 06 87 46 58 64

La campagne d'abonnement 2023-2024 débutera le 14 septembre 2023.

MOBILITÉ DURABLE

Location de Vélo à Assistance Électrique : nouveau service de location.

Cela fait déjà 6 mois que la commune propose la location de 2 vélos électriques. Aux dires des usagers, ce sont deux vélos de grande qualité avec une capacité de 100 kms d'autonomie.

Grâce au soutien européen de l'été dernier, Longchamps a pu proposer ce nouveau service public de location de vélos à assistance électrique, « Mon BoVélo », afin d'encourager les habitants du territoire à tester ce mode de transport dans leurs trajets du quotidien pendant plusieurs jours, semaines ou mois puis de déclencher éventuellement l'acte d'achat chez les cyclistes conquis.

Comment louer mon vélo MBV ?

- 1/ Appeler le : 06 87 46 58 64, pour connaitre les disponibilités et les engagements,
- 2/ Prise de rdv et remise en main propre du VAE,
- 3/ Remise des clés en échange du contrat souhaité signé par vos soins (selon votre choix de vélos et la durée souhaitée) et paiement de la location
- 4/ Après votre durée de location, prise de rdv et remise des vélos
- 5/ Rendu du chèque de caution

Les tarifs

- VAE : 40 €* par mois / 25 € pour 15 jours

Conditions d'accès et de location

Ce service est accessible aux personnes de plus de 16 ans. Le port du casque est recommandé. Le vélo est sous votre responsabilité pendant tout le temps de location. Toute dégradation sera facturée au retour du vélo.

Prime achat d'un VAE avec la Com' Com' du Vexin Normand

Une prime d'achat de 150€ est versée par la Com' Com' pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique, vous pouvez bénéficier de 50€ supplémentaires si celui-ci est acheté sur le territoire. Cette aide pourrait engager la prime de l'État pour un montant équivalent (selon les conditions de ressources) soit une prime de 400€ au total.

La « VÉLO ROUTE » de Gisors à Poses.

Dans le cadre du schéma départemental des véloroutes et voies vertes, nous sommes fiers de vous informer que le tracé de la V2708 reliant Gisors à Pose, passera par Longchamps. Grâce aux aménagements récemment effectués (stationnement vélo, station de gonflage et réparation de vélo, aires de jeux) notre village a été répertorié et le Département s'est engagé à effectuer prochainement le jalonnement correspondant.

MOBILITÉ DURABLE

GÉNÉRATION VÉLO

Le programme « Génération vélo » va permettre de déployer l'apprentissage du vélo auprès des enfants de 6 à 11 ans. Le Gouvernement porte l'ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière des Français. Il a pour objectif de tripler son utilisation d'ici 2024, en passant de 3 à 9 % du total des déplacements quotidiens des Français.

Pour y parvenir, le programme « savoir rouler à vélo » œuvre pour que tous les enfants de 6 à 11 ans deviennent autonomes à vélo, notamment pour aller au collège en toute sécurité.

Sur Longchamps, nous avons été labelisé comme 1 000 autres communes en France, pour dispenser des interventions auprès des enfants. Les enfants du SIVOS ainsi que de l'ACM du mercredi ont pu bénéficier d'animations autour de l'apprentissage du vélo, du code la route.

Lancé en 2019, à ce jour, ce sont 126 enfants qui ont déjà été formés, à notre initiative.

« Génération vélo, l'Avenir sourit à ceux qui roulent tôt ! »

VÉLO ÉCOLE

Depuis un an, maintenant, la Vélo-école de Longchamps s'est ouverte. C'est une initiative pour se (re)mettre en selle. Alliance Loisir, avec l'aide de ses partenaires, a ouvert une fois par trimestre des séances où l'on pratique le vélo, où l'on peut réparer son vélo et même se balader à plusieurs. Elle est ouverte à tout âges. Aujourd'hui, 22 personnes sont venues pratiquer.

Des cours de vélos ouverts à tous !

Cette « vélo école » a pour but d'organiser des ateliers pour proposer des cours de vélo. C'est aussi bien pour les petits, qui veulent apprendre et découvrir la technique, que pour les adultes, qui ont arrêté et qui souhaitent s'y remettre. Ces rencontres sont ouvertes à tous et gratuites, « quel que soit le niveau de maîtrise du vélo ». Dans ce projet, l'association dispose aussi de deux vélos électriques. Elle loue les vélos électriques sur des périodes notamment pour permettre des déplacements du quotidien.

LABEL TErritoire VOlontaire (TEVO)

Le volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) est un instrument d'action puissant pour les collectivités territoriales que cela soit pour renforcer les partenariats de coopération décentralisée ou pour faciliter l'engagement solidaire des citoyens, particulièrement des jeunes.

Le projet ambitionne de soutenir la réalisation de missions de volontariat et d'accompagner des communes qui s'engageront pour la première fois à l'international ou dans le volontariat international.

Longchamps, avec les travaux de rénovation de la mairie pour devenir un « Tiers lieu Culturel » ouvert aux associatifs et aux citoyens, va s'entourer et va s'appuyer sur un réseau d'opérateurs nationaux et régionaux chargés d'accompagner les collectivités dans la construction et la mise en œuvre de leur projet.

Si vous souhaitez pour vos études ou pour trouver votre voie, expérimenter le départ à l'Étranger sous quelque forme que ce soit, alors prenez attache auprès de la mairie, car notre programme prévoit de vous prendre en charge sur un projet bien défini.

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE AVANCE !

LA RÉNOVATION/RÉHABILITATION DU BÂTIMENT MAIRIE EN TIERS LIEU CULTUREL

Le bâtiment qui abritait les locaux de la mairie, la salle du conseil, des locaux associatifs et les deux anciens appartements de fonction n'avait pas été rénové et entretenu depuis quelques années.

Après un état des lieux, il a été décidé de réhabiliter et de rénover ce bâtiment dans son ensemble lors du mandat précédent. Un projet pour la fonctionnalité des services et également l'entretien du patrimoine communal ! Ces derniers mois, il a été repensé avec Monsieur LEMOINE, du Cabinet MWAH maître d'œuvre.

Quelques modifications ont été apportées afin de rendre les locaux administratifs plus fonctionnels, aménager une entrée plus accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et indépendante des locaux.

Ensuite, sur l'ensemble du rez de chaussée, le projet initial continue d'avancer avec l'aménagement d'espaces de bibliothèque, d'une Médiathèque, d'espace numérique, d'une salle de réunion et de formation, et un des appartements de fonction se retrouve transformé en espace de travail.

Pour l'appartement de l'étage, au-dessus de la mairie, ce dernier devient un extension des locaux pour les élus et leurs partenaires, en bureaux et espaces de travail voire de téléconférence.

LE PROJET

Le projet comprend 2 parties de rénovation : la partie mairie, salle de conseil au RDC et un logement à l'étage.

<u>Coût des travaux :</u> 391 200 €

<u>Subventions :</u>

- DETR (État) : 64 247 €
- Conseil Départemental : 37 039 €
- DRAC (État) : 69 000€
- CAF : 73 200€
- Prime énergie (CEE) – SIEGE 27 : 10 000€

TOTAL Subventions : 253 486 € soit un taux de subventions de 64.79 %

Les plans d'aménagements sont consultables en mairie ou sur notre site internet.

LE PROJET AVANCE !!!

Sur les rails depuis le mois de mai, les travaux sont prévus pour une durée d'environ 8 mois. Les réunions de chantier se succèdent tous les jeudis, avec la commission adhoc.

Quelques désagréments sont inévitables. Pour travailler, les entreprises occupent le parking derrière la mairie, il est donc interdit de stationner durant toute la période des travaux. Tout a été mis en œuvre pour permettre aux écoliers et voisins de ne pas être trop impactés, limiter le bruit.

L'objectif étant que ces travaux soient terminés pour décembre 2023. Pendant toute cette période les conseils municipaux se dérouleront dans la salle des fêtes. L'accueil de notre mairie s'effectuera dans un préfabriqué loué durant ces temps de travaux. Il sera installé sur le parking de la salle des fêtes. Les horaires ne changent pas.

■ L'ARRIVÉE DE LA FIBRE À LONGCHAMPS

Ça y est, cette fois-ci, c'est la bonne. On peut le dire : « 100% de la commune est éligible à la fibre ».

Après un travail de longue haleine, engagé depuis 2015, accéléré dès les fusions des communautés de communes en 2017, et après nombre de réunions, nombres de millions d'euros engagés, Longchamps est fibrée depuis le début de cette année.

Ce nouvel investissement permet ainsi aux habitants et aux professionnels de notre commune, aux services communaux et du SIVOS, aux équipes enseignantes de pouvoir ainsi bénéficier de services numériques complets et innovants.

■ NOTRE SERVICE "RELAIS PICK-UP" FAIT LE PLEIN !

Depuis le mois de septembre 2021, la mairie possède son point relais pickup. La récupération de colis s'impose comme un formidable service qui est offert à chaque habitant et bien au-delà des limites de notre village. Il nous semble nécessaire de multiplier les actions pour faire rayonner ce relais.

Nous étudions des pistes complémentaires pour augmenter le nombre de clients susceptibles de venir quotidiennement. Nous comptons ajouter des options, en nous appuyant sur les atouts du groupe La Poste. Ainsi, nous proposons « le retrait » (les e-acheteurs pourront récupérer leurs commandes livrées en standard ou en express directement), « le dépôt / retour » (vous permettre de retourner les commandes qui ne vous conviennent pas), et « la mise en instance » (dans le cas où votre commande n'a pas pu être livrée à votre domicile, alors votre colis sera déposé dans le relais Pickup de la mairie).

Nous allons proposer l'option de « SAV ». Cette solution vous permettra de déposer votre matériel défectueux dans votre relais. Une fois réparé, vous serez averti, et vous pourrez venir le récupérer en mairie également. Ensuite, « l'échange », ciblé sur les opérateurs de téléphonie fixe et mobile. Ainsi, vous pourrez déposer votre ancien matériel et repartir avec le nouveau. Nous proposerons également le « transfert entre relais ». Cette offre de livraison vous permettra d'envoyer un colis en express depuis la mairie directement dans un autre point Pickup en France.

Nous vous donnons les nouveaux horaires d'ouverture, qui seront mis en œuvre, dès septembre :

Lundi : 9h15 - 12h30 ; Mardi : 9h - 12h30/14h - 19h30 ; Mercredi : 9h15 - 12h30 ;

Jeudi : 9h - 12h30/14h - 19h30 ; Vendredi : 9h15 - 12h30/16 - 18h ;

Fermé les lundis et mercredis en après-midi et les samedis/dimanches.

▪ FAIRE AVANCER LA CAUSE DU CIVISME AU QUOTIDIEN

Il n' y a pas de petites entorses aux règles du quotidien qui ne soient dommageables pour l'environnement, la voie publique, l'espace privé, le relationnel.
Abandon d'encombrants, endommager des biens publics, dépôts sauvages, mégots de cigarette jetés, déjections canines, épaves, huile moteur… sont autant d'actes insolents malveillants, impolis et inciviques qui traduisent un désengagement de responsabilités.

Afin de lutter contre les comportements inciviques, la commune a revu les montants des procès-verbaux (amendes) auxquels s'ajoutent les frais d'enlèvement (correspondant aux frais de mise en déchetterie ou poubelle / nettoyage ou encore frais de déplacement à la fourrière animale).
En effet, cette charge n'a pas à être assumée par la collectivité.
Cette mesure est un appel à la responsabilisation.

Nature de l'incivilité	Montant du procès-verbal
Dépôts sauvages	68 €
Animaux en divagation	38 €

Les actes d'incivilité hypothèquent l'espace public et développent un sentiment de malaise. Pour la mairie, après une phase de dialogue, une phase de sanction et de verbalisation seront enclenchées pour lutter contre ces incivilités en tout genre.

CIVISME ET BON VOISINAGE… QUELQUES RAPPELS

Nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses et autres machines thermiques ou électriques est strictement interdite les dimanches et jours fériés.
Sont interdits de jour comme de nuit tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.
L'usage des outils de jardinage et bricolage pouvant gêner le voisinage, est réglementé. Ils peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Les troubles diurnes et nocturnes sont passibles d'une amende contraventionnelle.

FAIRE AVANCER LA CAUSE DU CIVISME AU QUOTIDIEN

Entretien des Végétaux

Pour la sécurité de tous et pour éviter les coupures d'électricité nous vous invitons à consulter le site de la mairie où nous avons mis en ligne les conseils d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres à proximité des lignes. Mais retenons que l 'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant si :

- la plantation de l'arbre sur sa propriété est postérieure à la ligne
- le réseau est situé en domaine public,
- l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, ENEDIS assure l'élagage des végétaux.

Émission de fumée

Tout brûlage, sur le domaine public et les propriétés privées, est rigoureusement interdit (mesure inscrite dans le Règlement sanitaire départemental en vigueur dans toute l'Eure).
Le bois résultant d'élagage et autres matériaux naturels devront bien être déposés à la déchetterie d' Étrépagny.

LES VOIES ET ESPACES PUBLICS DOIVENT ÊTRE TENUS PROPRES.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer l'entretien des trottoirs (chacun au droit de sa façade sur une largeur égale à celle du trottoir), ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété (pied de mur et de clôture). Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les caniveaux ou les avaloirs d'eaux pluviales.
Au cours de la période hivernale, les propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique, doivent déneiger au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements. Cette neige devra être déposée sur la bordure du trottoir sur une largeur maximum de 1 mètre.
De plus, en cas de glace ou de verglas, ils doivent gratter et nettoyer leurs trottoirs de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons. Pour cela, ils pourront utiliser du sel ou du sable.
Chaque jour, ils doivent, si nécessaire, dégager les gargouilles de tout ce qui pourrait entraver l'écoulement des eaux.

▪ BUDGET 2023

Le budget 2023 est un budget de « résistance » qui maintient le cap d'un niveau d'investissement élevé, malgré un contexte difficile et inédit, du fait de la hausse générale des prix et d'une augmentation de la masse salariale imposée par l'Etat à la collectivité.

C'est aussi et naturellement un budget sincère rendu possible par des fondamentaux solides : contrôle des dépenses de fonctionnement, mutualisation de certains coûts, renégociation de contrats, recherches de subventions.....

Il prend appui sur des choix politiques forts : investissement dans le photovoltaïque pour économiser certaines futures dépenses, externaliser certaines tâches et missions, participer à des groupements de commandes communautaires, et être en veille sur le choix de certaines politiques publiques (ex aménagement du territoire, biodiversité et environnement, appel à projets à répondre...).

C'est cette bonne gestion qui nous permet d'investir et de proposer une vie de village dynamique et attrayante. Il fait bon vivre à Longchamps.

Le budget de la commune s'élève à : 1 078 316€, dont 456 506€ d'investissement.

▪ TOURISME

Le dossier chemins et mobilité douce engagé avec les fonds européens LEADER se termine. En effet, dans le cadre de l'aménagement de nos chemins ruraux, des pupitres touristiques ont été installé dernièrement. Cette installation vient clore le dossier qui permettra d'obtenir une subvention importante. Nous vous tiendrons informés prochainement, en attendant nous vous laissons chercher les autres emplacements des pupitres.

Bonne recherche, bonne balade !

▪ TERRE DE JEUX 2024

Longchamps rejoint officiellement la communauté "Terre de Jeux 2024".

Terre de Jeux 2024 est un label qui valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, chaque collectivité territoriale s'engage selon ses moyens, son champ de compétence à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux.

Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion. Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est également partager une vision ambitieuse pour les Jeux.

À Longchamps, on va essayer de mettre davantage de sport dans le quotidien de chacun de nous. Nous avons donc 3 objectifs : le premier est de célébrer les Jeux pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux. Pour cela, nous vous donnons rendez-vous dès la Fête de la Moisson grâce à son mini-village olympique où vous pourrez découvrir quelques surprises.

Le deuxième est de favoriser la découverte du sport à l'occasion de la Journée olympique. Dans ce cadre précis, les enfants sur les temps des midis ont pu s'initier à diverses pratiques sous forme de tournois et ont pu découvrir des sports présents aux paralympiques.

Le troisième et non des moindres et de donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux, dès maintenant, partout en France. Vous allez avoir la possibilité courant septembre d'acheter vos billets en direct sur notre site. Surveillez les prochaines infos !

▪ LA FÊTE DE LA MOISSON S'ANNONCE...

La 18ème Fête de la Moisson se déroulera le dimanche 3 septembre prochain, c'est toute l'histoire de la moisson d'antan qui sera dévoilée à Longchamps, où la municipalité et ses partenaires proposeront diverses animations. Les blés ont été fauchés et liés en gerbes, et seront là pour égayer notre Église. Mais notre Fête ne s'arrêtera pas à la seule moisson, les visiteurs pourront également visiter le marché des producteurs locaux, voir des artisans, les enfants pourront jouer aux structures gonflables présentes ainsi qu'aux animations du mini village olympique dans le cadre de terre de jeux 2024. Des expositions d'anciennes voitures d'époque et des démonstrations de danse seront à découvrir. Des artistes qui déambuleront dans le bourg vous feront participer à des animations, tout en proposant également des concerts et autres spectacles. Vous pourrez également vous rassasier aux food-truck présents ce jour-là. La fête commencera à 10h par la traditionnelle Messe de la Moisson organisée par la paroisse d'Étrépagny.

▪ CULTURE - Focus sur NOTRE BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque est actuellement fermée pour cause de travaux de réhabilitation de la mairie en Tiers Lieu Culturel.
Réouverture prévue au 1er trimestre 2024.

Au sein de notre bibliothèque vous pourrez y trouver :

Des ressources numériques

Tout lecteur peut bénéficier, depuis un ordinateur, de l'accès gratuit à différents sites : presse, cinémathèque, musique, jeux, autoformation.

Des activités

Des rencontres conviviales sont organisées autour d'un goûter comme le premier après-midi « lecture & jeux de société » proposé dernièrement. Plus tard, des expositions, des dédicaces, et des soirées contes sont prévues.

L'adhésion

C'est gratuit !
Contact : Mme Chaptal-Ajasse Martine au 06.84.48.87.60 ou la mairie au 02.32.27.02.08 ou par mail à martine.chaptal@gmail.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Vous avez du temps libre, vous aimez lire et les jeux de société ? contactez Martine pour animer notre Bibliothèque.

▪ TECHNOLOGIE : 5@ pour la commune !

Après quelques années, voilà les 5 @ au label « Villes et Villages Internet ». Une nouvelle distinction décrochée par Longchamps qui agrandit encore sa collection déjà bien fournie de labels et autres reconnaissances.
C'était il y a quelques mois, maintenant, à Albi que la délégation Longichampaine a reçu cette distinction lors de la remise nationale. La plus haute en matière de numérique et d'internet citoyen. Une belle récompense du travail engagé, qui fait une nouvelle fois de Longchamps un village précurseur en la matière car il s'agit de la seule commune du Vexin Normand à obtenir cette distinction en 2023, et elle intègre le club très fermé des 65 villes et territoires ayant atteint ce niveau d'excellence pour ce millésime.

Une montée en puissance rapide. Après avoir candidaté en 2018 pour la première fois au label national « Territoires, villes et villages internet » dans la catégorie « village », notre cité a décroché la plus haute distinction.
Notre commune a atteint donc le plus haut niveau en la matière avec ce label d'excellence qui valide les actions en matière de numérique et d'internet citoyen des collectivités.
Des actions jugées à travers 16 critères allant de la démocratie locale, à la médiation, en passant par l'innovation, la vie quotidienne, ou encore les services publics.

« 80 actions évaluées »

« Cela récompense un travail de 6 ans, s'est réjoui le maire Nicolas LAINÉ. Cette distinction conforte l'implication de tous les services de la collectivité pour apporter un service à la population. Ils ont été aussi force de proposition », ajoute-t-il.

Pour la commune de Longchamps ce sont près de 80 actions qui ont été évaluées : de la montée en débit de l'ensemble des foyers, à l'équipement des établissements scolaires avec des tablettes numériques, en passant par la refonte du site internet, la mise en place d'une application smartphone sur laquelle on peut retrouver toutes les actualités de la commune, sans oublier la mise en place de QR codes dans le village, la formation des différents publics aux usages du numérique comme celle des aînés à l'usage de leur espace numérique impôt...

Maintenant, Longchamps se doit de pouvoir postuler et obtenir 5 fois consécutivement ces 5@ pour devenir un village d'excellence. Objectif posé.

▪ VIES ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE LOCALE

Nos associations, chaque année, organisent plusieurs manifestations.

N'hésitez pas à contacter leurs dirigeants pour avoir des informations sur ce qu'ils prévoient en cette fin d'année.

Pour rappel, voici les coordonnées de nos associations :

Le Carrefour de l'amitié « Heudicourt-Longchamps »

Mr Bimbeau, Président : 06.79.77.35.25

Le Centre socioculturel (en mairie de 9h à 12h L/Ma/J/V)

Mme Charrier Corinne, Présidente : 06.80.27.83.35

Mme Donard Lise, Coordinatrice : 06.36.48.91.97

Mail : 27150csc@gmail.com

Le Club de « gym volontaire séniors »

Mme Le Lous Fernande, Secrétaire : 02.32.55.03.34

Mail : lclf1818@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Mr Burdon Hervé, Président : 06.15.23.31.65

Mail : herve.burdonmail.com

Alliance Loisir,

Mr Lainé Nicolas : 06.87.46.58.64

Mail : nicolas.laine27@gmail.com

RENTRÉE

Un stage de danse Irlandaise aura lieu pendant la 2ème semaine des vacances de la Toussaint à la salle des fêtes de Longchamps avec l'association Folk en pagaille.

Tarif adhérent : 10€ Tarif non-adhérent : 20€

Renseignements et inscription auprès de Martine au 06.84.48.87.60

VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE LOCALE

Quel soutien apporte la commune à ses associations ?

Qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou bien encore de loisirs, toutes les associations de la commune participent, au quotidien, à l'animation de Longchamps. Portées par de nombreux bénévoles, tous motivés et qui ne comptent pas les heures, elles reflètent la dynamique de notre commune et la fait rayonner à l'extérieur.

Dès lors, il est naturel que la commune accompagne « ses » associations à travers principalement deux aides : une directe ou bien indirecte .

Ces aides dépendent de la volonté de chaque commune de soutenir ses associations : pour Longchamps, elles sont au cœur de notre action. Explications.

La subvention directe :

Il s'agit d'une aide financière accordée par la commune à travers une subvention de fonctionnement. Les subventions ont été accordées suite au vote au sein du conseil municipal. Chaque association a le même montant quelque soit son projet et ses activités. C'est une subvention annuelle de 1 000€ pour chacune d'entre elles.

La commune peut avoir recours à des subventions exceptionnelles. Cette aide financière de la commune à la réalisation d'une opération ponctuelle est projetée dans l'année et son objet est clairement identifiable. Le montant est donc variable d'une année sur l'autre.

La subvention indirecte :

Les aides indirectes prennent la forme de prestations et/ou de mises à disposition effectuées par la commune pour le compte de l'association. À Longchamps, nous pouvons distinguer plusieurs aides indirectes :

- La mise à disposition à titre gracieux de locaux pour le bon déroulement des activités des associations (ex la salle des fêtes),
- La possibilité d'utiliser une photocopieuse pour éditer leurs flyers, ou leurs affiches,

Concernant la mise à disposition à titre gracieux de locaux, que les associations avaient avant le début des travaux de la mairie, l'équipe municipale réfléchit à une meilleure offre, pour que les associations puissent bénéficier d'un lieu à elles. Il est évident qu'une mutualisation leur sera proposée d'ici à la fin de l'année 2023.

LE LONGICHAMPAIN

Votre magazine d'informations

RETROUVEZ NOUS SUR :

https://mairiedelongchamps.fr/

Panneau Pocket — Application mobile Gratuite

Mairie de Longhamps

Commune de Longchamps